

Séance du 02 juillet 2019

---

L'an deux mille dix-neuf, le 2 juillet, le conseil du SIRP de Bieujac-Saint-Pardon-de-Conques, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Pardon-de-Conques, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Dumenil.

Etaient présents :

M. Dumenil, président, membre titulaire

M. Blangéro, membre titulaire

Mme Darriet, membre titulaire

M. Ducasse, membre titulaire

M. Normant, membre titulaire

M. Chaloupin, membre suppléant

Mme David, membre suppléant

M. Mangieu, membre suppléant

Mme Piers, membre suppléant

Claire Bobkiewicz secrétaire du SIRP

Absents et excusés :

M. Bourrel membre suppléant, M. Guerrero membre suppléant, M Paing, vice-président, membre titulaire

Formant la majorité en exercice

Secrétaire de séance : Maylis David

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 9 mai.

Approbation du compte rendu de 9 mai à l'unanimité.

2/ Archives

Nous avons un problème d'archivage au sein du secrétariat du SIRP. Mme Claire Bobkiewicz a déjà commencé ce travail mais il y a des archives dont on ne sait pas si l'on peut se débarrasser. Le centre de gestion propose un programme pour éliminer les documents qui peuvent l'être et ainsi faire un gain de place : coût : 420€ pour 1,5 journée. Il propose aussi une formation auprès de la secrétaire du SIRP de 2 h pour 80€.

La majorité de l'assemblée pense que le coût du programme proposé est élevé.

Il a été décidé de proposer une formation à la secrétaire du SIRP afin qu'elle puisse continuer le travail entamé. M Dumenil doit contacter le centre de gestion afin de demander une formation.

3/ Tarifs cantine.

Le SIRP est éligible au programme mis en place par l'état : « cantine à 1€ ».

Le SIRP doit mettre en place une tarification en fonction du quotient familial des familles selon une grille qui doit contenir au minimum 3 tranches. Pour chaque repas facturé 1€ maximum aux parents l'état versera 2 € au SIRP.

M Dumenil et Claire Bobkiewicz ont proposé la grille de tarification suivante qui a été acceptée par le ministère.

Quotient Familial	Cantine
0 à 455	1€
456 à 750	2.85€
751 et plus	3€

Il a été convenu de proposer une nouvelle grille au ministère qui permette d'augmenter les tranches du quotient familial afin de faire bénéficier à plus de familles la tarification à 1€.

Nouvelle grille proposée : et votée à l'unanimité :

Quotient Familial	Cantine
0 à 650	1€
651 à 1250	?
1250 et plus	?

Plusieurs avis émergent quant à la tarification. M Dumenil rappelle le coût des repas pour le SIRP :

Denrées : 1.95€ le repas

Denrées et entretien : 2.15€

Denrées, entretien et personnel : 6.6€

M Mangieu propose une tarification plus cohérente entre les tranches, qui prenne en compte l'augmentation des coûts pour le SIRP mais aussi le nombre d'enfants par famille :

Tranche 1 : 1€ pour chaque enfant

Tranche 2 : 3€ pour 1 enfant, - 10% pour le deuxième enfant et - 30% pour les suivants

Tranche 3 : 3.30€ avec les mêmes réductions que pour la tranche 2

M Dumenil précise que le nombre d'enfants par famille est déjà pris en charge dans le calcul du quotient familial.

M Normant, Mme Piers et M David ne souhaitent pas augmenter le tarif de la cantine cette année, il a déjà été augmenté l'année dernière de façon conséquente. Si l'on continue d'augmenter le tarif tous les ans de cette façon jusqu'où va-t-on aller ? Mme David précise que l'argent reversé par l'état l'an prochain va permettre au SIRP de limiter les dépenses ce qui peut nous permettre de ne pas augmenter les tarifs au moins pour l'an prochain.

M Dumenil et Mme Darriet précisent que l'augmentation de 10 centimes ne se ferait que sur la 3<sup>ème</sup> tranche, pour les personnes qui ont les plus hauts revenus et qui peuvent l'assumer.

Avant de prendre position les membres de l'assemblée souhaitent avoir plus d'informations sur la répartition du nombre d'enfants en fonction de chaque tranche. Claire Bobkiewicz va envoyer un mail à chaque famille pour connaître les quotients familiaux et ainsi avoir une idée de cette répartition. Claire Bobkiewicz va proposer la nouvelle grille au ministère, si elle est acceptée le vote des tarifs se fera par mail.

#### 4/ Tarifs de garderie.

Monsieur Dumenil relate la demande des parents élus au conseil d'école : élargir les horaires de la garderie le soir et de passer de 18h15 à 18h30 sur les 2 sites. Il précise que cela ne peut se faire qu'en augmentant les tarifs et propose la grille suivante :

Quotient Familial	Garderie
0 à 455	1€
456 à 750	1.5€
751 et plus	2€

Le SIRP n'est pas obligé de proposer une tarification par tranche pour la garderie contrairement à la cantine.

Le SIRP n'a pas les moyens financiers d'augmenter les heures de garderie.

Mme David propose d'augmenter les horaires sans augmenter les frais pour le SIRP, en réduisant les horaires sur 1 site (le matin ou le soir) pour les augmenter sur l'autre site le soir. (Par exemple arrêter la garderie à 18h sur Bieujac et à 18h30 sur St Pardon (ou vice versa)).

M Mangieu remarque que pour un enfant qui quitte la garderie à 18h15 à Bieujac actuellement, ces nouveaux horaires contraindraient cet enfant à prendre le bus pour Saint Pardon. Mme Darriet rajoute que cela ferait un coût pour les familles car la carte de bus a augmenté (30€).

Il a été décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de la garderie et de ne pas en changer le fonctionnement.

Les horaires de garderie ne changent pas (18h15 le soir)

	Payant jusqu'à	Le mercredi, payant jusqu'à	Payant à partir de
Bieujac	8h35	8h35	17h
Saint Pardon	8h50	8h40	17h

1,5€ par enfant.

3€ si les justificatifs ne sont pas fournis.

3€ supplémentaires en cas de retard

## 5/ Questions diverses

- SISS

La région a mis en place un nouveau fonctionnement pour la tarification des transports scolaires. Le SISS doit donc augmenter ses tarifs, la carte passe à 30€, les inscriptions se font désormais par internet.

- Personnel

Nadine va normalement partir à la retraite dans le courant de l'année 2020.

- Boîte à jouets

M Blangero a présenté le principe de la boîte à jouets en conseil d'école. Il a été accueilli favorablement par tous les membres du conseil d'école. Cette idée émerge du projet « récréé jeu t'aime » qui consiste mettre à disposition des enfants des objets de récupération dans un coin de la cour de l'école afin qu'ils puissent inventer, construire, jouer calmement pendant les garderies et récréations. Les membres du conseil d'école demandent à faire un comité de pilotage (enseignants, parents, élus, agents) pour mettre en place ce projet.

- Programme européen « Fruits et légumes à l'école » et « Produits laitiers à l'école »

M Dumenil présente ce programme financé par l'union européenne dont le but est d'améliorer la qualité des repas en privilégiant des produits sains mais aussi d'expliquer aux enfants l'origine de ces produits. M Dumenil doit se renseigner sur les producteurs qui peuvent faire partie de ce programme et pour lesquels on pourrait bénéficier de subventions.

- Devis de location de véhicule

Le SIRP doit se doter d'un véhicule pour le transport des repas. Mélanie Darriet propose un devis établi chez Europcar pour un kangoo sur une durée de 1 mois renouvelable : 600€. Le conseil a jugé ce coût trop élevé. Il a été convenu de demander des devis chez d'autres prestataires.

Fin de séance à 21h